Syndicat d'Eau Potable
Crussol - Pays de Vernoux
(Ardèche)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 04 AVRIL 2018

OBJET

N° 17/2018

Compte de gestion année 2017 du budget annexe eau potable SIVOM de Vernoux.

L'an deux mille dix-huit, le quatre avril, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Guilherand-Granges**, sous la présidence de Monsieur Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : **46**
Nombre de membres présents : **36**
Qui ont pris part au vote : **39** (3 pouvoirs)
Date de convocation du Comité : **23 mars 2018**

Présents votants : MM. Olivier AMRANE, Christian ALIBERT, Philippe PONTON, Dominique DUPRET, Antoine DE PAMPELONNE, Marcel JULIEN, Gilbert DEJOURS, Fabrice BASSET, Philippe BONNEFOY, Daniel GUEZE, Stéphane LAFAGE (pouvoir Patrick DERIVAZ), Gilbert BOUVIER, Gérard GLORIEUX, Daniel BLACHE, Christophe FRACHON, Guy FAURE, Michel CLUZEL (suppléant Laurent BRUNEL), Michel CIMAZ, Bernard BERGER, Jean-Pascal PEREYRON, Alain BOS, Daniel FAYARD, Eric BOURRY, Michel MOULIN, Gilles LEBRE, Stephan CHABOUD, Pierre LUYTON, Fabrice CHIROUZE (pouvoir Jacques-Henri ROCHE), Hervé COULMONT), Claude DEFAIVRE (suppléant Gérard CHAPUIS), Christian AUDEMARD (pouvoir Patrice POMMARET), Yohan BLANCHARD, Marcel FRECHET et Mmes Ghislaine CHAMBON, Thérèse PRALY et Eliane BLACHE.

Absents excusés : MM. Thierry AVOUAC, Laurent COURBIS, Michel REYNAUD, Patrick DERIVAZ (pouvoir Stéphane LAFAGE), Laurent BRUNEL (suppléant Michel CLUZEL), Michel DELOCHE, Gilles BRUN, Michel BRET, Jean PLATON, Jacques-Henri ROCHE (pouvoir Fabrice CHIROUZE), Patrice POMMARET (pouvoir Christian AUDEMARD), Gérard CHAPUIS (suppléant Claude DEFAIVRE).

Secrétaire de séance : Mme. Germaine TRACOL.

Le Rapporteur: Monsieur Yohan BLANCHARD, Vice-président.

Après présentation du compte de gestion du Receveur Syndical, il est proposé son approbation.

DÉLIBÉRATION :

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

approuve le compte de gestion 2017 du budget annexe eau potable dont les valeurs sont identiques à celles indiquées dans le compte administratif de Monsieur le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président
Olivier AMRANE.

SYNDICAT CRUSSOL-PAYS DE VERNOUX (ARDÈCHE)

Document transmis à la Sous-Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président
Olivier AMRANE.

SOUS-PREFECTURE TOURNON-SUR-RHONE (ARDÈCHE)
REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE
27 AVR. 2018